

Centre de pratiques systémiques

N° Organisme de Formation : 26 21 01860 21-Siret :43480243500033 APE 9499Z

Qualiopi: 24FOR2160.1

Programme de formation

Contact:
Mariana Pulice
0380736651
ancreformation@gmail.com

Intitulé du stage : Violences relationnelles, violences sexuelles intrafamiliales et inceste

Comprendre les dynamiques pour mieux accompagner

Modalités de déroulement : Formation en présentiel

Coût pédagogique : 880€ pour 2 sessions de 2 jours

Délais d'accès: De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé.

Date(s): 2/3 avril et 4/5 juin 2026

Durée: 28h

Lieu: Salle de formation, L'Ancre, 5, rue des Roses, Dijon, 21000

Accessibilité : L'Ancre étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation

de handicap.

Nombre maximal de participants :10

Public: Medico-psycho-social

Prérequis: Travailler avec des individus, des couples ou des familles en difficulté psychosociale.

Objectifs:

- Analyser les dynamiques sous-jacentes des violences relationnelles et leur impact psychologique.
- Approfondir les connaissances sur les spécificités de l'inceste, des violences sexuelles intrafamiliales et les conséquences psycho-traumatiques.
- Explorer des pistes d'intervention adaptées pour accompagner les victimes et lorsque cela est possible, les auteurs.

Programme:

- 1. Identification des différentes formes de tensions relationnelles et décryptage systémique des dynamiques de violence.
- 2. Compréhension des mécanismes d'emprise, des violences psychologiques, physiques et sexuelles.
- 3. Appropriation d'une posture professionnelle face à ces situations sensibles.
- 4. Compréhension des effets psychotraumatiques et capacité à les expliquer aux personnes accompagnées.
- 5. Repères systémiques pour analyser l'impact des violences sur l'ensemble du groupe familial ou institutionnel.
- 6. Stratégies d'accompagnement pour la victime et l'agresseur.

Méthode pédagogique: L'aspect théorique ainsi que les modalités d'application pratique seront présentés au travers des différentes écoles et des techniques de base de la Thérapie Familiale. Cette formation sera étoffée d'exemples cliniques issus de la pratique des thérapeutes et des participants, afin d'utiliser ses propres ressources et limites pour provoquer le changement

Evaluations et validation : Exercices pratiques en cours de formation et en fin de formation évalués par le formateur. Signature de la feuille de présence.

Indicateur de résultat : Indicateur de résultat : En 2024 pour l'ensemble de nos formations, nous avons formé 282 personnes. 99% des participants ont été satisfaits. Aucun participant n'a abandonné.

Moyens fournis par L'Ancre: pour les formations en présentiel sur site, le client mettra à la disposition des stagiaires et du formateur une salle de réunion ou de formation disposera d'une connexion à internet. Un mur blanc ou un écran blanc doivent permettre d'utiliser un vidéoprojecteur.

Sanction de la formation dispensée : Attestation de fin de formation précisant les compétences acquises.

Type d'action: Action de formation

Intervenant : Formateurs de L'Ancre

Ce montant inclut : l'étude des besoins, l'élaboration du contenu de la formation, l'animation pédagogique, le suivi pédagogique et administratif, l'évaluation et la synthèse de fin de stage, la remise d'un support de cours par participant, la remise d'une attestation de stage

Modalités de règlement : Le paiement sera dû à réception de la facture, par virement ou chèque bancaire

Dédit ou abandon : En cas de dédit par l'entreprise à moins de 7 jours ouvré avant le début de l'action ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L. 920-9 du Code du travail.

Différends éventuels : Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Dijon sera seul compétent pour régler le litige

Financement de la formation : cette formation peut être financée :

- Pour les salariés en activité partielle, par le Fonds national pour l'Emploi (FNE)
- Pour les salariés, par l'OPCO de leur entreprise (contacter le service RH)
- Pour les travailleurs non-salariés (artisans, commerçants, professions libérales, gérants de sociétés, etc.), par l'organisme dont ils dépendent pour leur formations : l'AGEFICE pour les chefs d'entreprise des secteurs du commerce, de l'industrie et des services ;le FIF-PL pour les professions libérales, le Fond d'assurance formation de la profession médicale pour les médecins, le VIVEA pour les entrepreneurs du vivant (exploitants agricoles, entreprises de travaux forestiers...), la Chambre des métiers et de l'artisanat pour le secteur artisanal, le Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprises artisanales (FAFCEA) (12-14 rue Beffroy 92200 Neuilly-sur-Seine Tél. 01 41 43 15 30 Mail : accueil@fafcea.com).
- Pour les demandeurs d'emploi, par Pôle-Emploi (prise en charge partielle probablement)
- Pour les particuliers, par eux même.

Cette formation ne peut pas être financée par

- Les chèques bureautiques de Pôle-Emploi.
- Les dispositifs propres aux formations longues (congés individuel de formation, etc)